







RUE d'Enghien, 48.

M. DE FOY

INNOVATEUR-FONDATEUR

MARIAGES

77<sup>me</sup> Année.

SEUL, j'ai droit de porter ce titre : INNOVATEUR-FONDATEUR de ..... LA PROFESSION MATRIMONIALE, ..... parce que c'est moi, DE FOY, qui l'ai relevée, innovée et fait sanctionner. QUI CROIRAIT, dans un siècle de progrès, comme celui-ci, que des milliers de mariages faits, dans toutes les classes de la société, par la médiation de M. de Foy, et ce, pendant 27 ans, n'ont point encore totalement suffi, chez certains esprits étroits, à démontrer cette éclatante vérité que c'est une chose précieuse de pouvoir choisir un parti selon son goût dans un riche répertoire et de faire tourner à son profit les lumières d'un homme expérimenté, afin de bien se marier! — Aujourd'hui, ce préjugé absurde est vaincu, grâce aux jugements des Tribunaux du Mans, de Boulogne et des arrêts des Cours d'Appel de Toulouse, d'Angers, etc., qui viennent, enfin, de confirmer et sanctionner la moralité, le principe et la légalité de la profession de M. de Foy comme étant, lui, investi d'un pouvoir spécial. — Ces arrêts étaient couronnés de consultations individuelles et d'opinions approbatrices à M. de Foy par nos plus illustres jurisconsultes du barreau de Paris, tels que MM. CHAIX-D'EST-ANGE, DELANGRE, BERNIER, PAILLET, PAILLARD, DE VILLENEUVE, DE VATHESNIL, MARIE, DUVERGIER, LÉON DUVAL et OMBON BARROT. — Après un si brillant triomphe sur ce préjugé vaincu et un si grand encouragement, une extension immense vient d'être donnée, par M. de Foy, à sa maison de France, et, sous peu, seront assises des succursales en ANGLETERRE, en BELGIQUE, en ALLEMAGNE et en AMÉRIQUE. — Des traducteurs, pour ces quatre langues, sont attachés à son administration. — Les dames veuves et les mères de famille peuvent donc continuer à s'adresser, en toute sécurité, à M. de Foy, qui leur offrira, dans les 24 heures, des situations honorables dans tous les rangs, comme aussi les plus riches partis de diverses nations. — Les livres sont tenus avec un caractère dont M. de Foy seul a la clef. — Un mystère enveloppe toujours son nom dans les négociations comme dans les correspondances. — Un appartement vaste permet de ne jamais se rencontrer, et, pour résumer, la maison de M. de Foy est une tombe et un confessionnal pour la discrétion. — (Affranchir est de rigueur.) (7430)

Les Magasins de la Maison BIÉTRY père, fils et C<sup>o</sup>, sont au premier, et non en boutique, 102, rue Richelieu.

Les Châles de cachemire, les Tissus cachemire pour Robes et Châles unis et brodés, ainsi que les Châles de laine, sont fabriqués avec les produits de sa filature, qui ont obtenu les premiers prix à toutes les Expositions nationales, depuis 1834, y compris celle de Londres.

Chaque objet est revêtu d'une étiquette de prix fixe, d'un cachet de garantie de la désignation et d'un numéro d'ordre reproduits sur la facture. L'acheteur a donc toute sécurité pour la qualité et pour le prix.

La Maison BIÉTRY expédie en province aux personnes qui en font la demande.

Seule Maison, au premier, 102, rue Richelieu, Entrée par la porte cochère.

Médaille d'honneur à l'Exposition générale de l'Industrie. CHOCOLAT-IBLED. USINE À VAPEUR PARIS rue du Temple, 4. USINE HYDRAULIQUE MONDICOURT près Pas-en-Artois (Pas-de-Calais). USINE À VAPEUR EMMERICH sur le Rhin, près Clèves (Allemagne). Le CHOCOLAT-IBLED, exempt de tout mélange, doit sa réputation au choix des matières premières qui entrent dans sa composition. La grande économie de main-d'œuvre de Mondicourt, et surtout l'étendue de leurs affaires ont permis à MM. IBLED FRÈRES ET C<sup>o</sup> de prouver au public que l'on peut donner LES MEILLEURS CHOCOLATS A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS. Les vastes magasins de leur établissement de Paris, rue du Temple, 4, se recommandent par le grand assortiment de bonbons et le beau choix de fantaisies destinés aux cadeaux d'étrennes. — Dépôt chez MM. les Pharmaciens, Épiceries et Confiseurs.

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS DU NÈGRE, 19, Boulevard Saint-Denis, PARIS, en face la Porte Saint-Denis. MAISON ROBERT. SARAZIN, SUCCESSUR. BIJOUTERIE PENDULES ET ORFÈVRERIE. MONTRES DE PARIS ET EN PLATINE. SPÉCIALITÉ POUR MARIAGES. ACHATS DE DIAMANTS ET DE PIERRERIES. de Monnaies d'Or et d'Argent. Spécialités de Commande.

Ouvrages publiés MALADIES DE LA PEAU Dartres, Scrofules SUR LES MALADIES DE LA PEAU SYPHILIDES, ETC. Par M. le docteur DUCHESNE-DUPARC, professeur libre de pathologie cutanée, ancien interne d'Albert à l'hôpital Saint-Louis, auteur du Nouveau Manuel des Dermatoses et autres travaux classiques sur les maladies de la peau, etc., etc. Traité pratique des Eruptions chroniques du visage (Couperose, Mentagre, Tumeurs, etc., etc.) avec exposition d'une nouvelle Méthode de traitement basée sur la connaissance du siège anatomique et du véritable caractère morbide de ces différentes affections. — Un vol. in-8<sup>o</sup>. Paris. Prix : 3 fr. 50 c. et par la poste, franco, 4 fr. Traité complet des gourmes chez les enfants, ouvrage divisé en trois parties : 1<sup>o</sup> GOURMES HERPÉTIQUES ou éruptives (Achores, Porrigo, Favus ou Teigne); 2<sup>o</sup> GOURMES SCROFULEUSES (Tempérament lymphatique, scrofule de la peau et du système muqueux, engorgements plancheaux, scrofule des articulations et du système osseux, ulcères, etc.); 3<sup>o</sup> GOURMES SYPHILITQUES (accidentelles ou acquises; traitement pendant la grossesse, après la naissance, direct, ou par la nourrice, etc.); 4<sup>o</sup> FORMULAIRE SPECIAL. — Un volume in-8<sup>o</sup> de plus de 500 pages, 2<sup>e</sup> édition. Paris. Prix : 6 fr.; par la poste, 7 fr. 50 c. En vente chez l'Auteur, médecin-consultant, 27, rue Sainte-Anne, et à sa clinique, rue Larrey, 8, librairie AUDOT. (Voir notre article du 8 décembre.)

HYDROCLYSE pour lavements et injections. LE TRÉSOR DE LA CUISINIÈRE ET DE LA MAÎTRESSE DE MAISON, Par A.-B. de Périgord. Calendrier culinaire pour toute l'année. — Moyen de faire bonne chère à bon marché; de bien dîner chez soi et chez le restaurateur. — Art de déconquer; service de la table. — DICTIONNAIRE COMPLET DE CUISINE ET DE PATISSERIE. — Chez tous les libraires et les épiciers de Paris et des départements. Prix : 2 fr. — Chez CAUMON, quai Malaquais, 15.

DRAGÉES-DÉGÉNÉTAIS Anti-Bilieuses et Purgatives, Ferrugineuses inaltérables, Stomachiques à la Magnésie calcinée. Pour fortifier les tempéraments faibles; elles conviennent aux jeunes personnes et aux constitutions délicates. Chaque boîte porte la signature DÉGÉNÉTAIS, Pharmacien, rue Saint-Honoré, 327, à Paris. (7534) AVIS. Les Annonces, Réclames industrielles ou autres, sont reçues au Bureau du Journal.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1852, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES. Ventes mobilières. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 2. Le 20 décembre. Consistant en coqs, cagesons, bonnets d'enfants, coupons, etc. (7492) En une maison sise à Paris, rue des Capucines, 1. Le 20 décembre. Consistant en bouteilles, cornues, bureau papeterie, etc. (7489) SOCIÉTÉS. D'un acte sous seings privés, fait double entre les parties, en date à Paris du douze décembre mil huit cent cinquante-deux, enregistré le quinze du même mois par le receveur Debastang qui a reçu cinq francs cinquante centimes pour droits. Il appert: Qu'une société en nom collectif, sous la raison sociale SAUCE et JACQUES, pour l'exploitation d'une fabrique de couleurs, sera formée pour six ans, à partir du premier janvier mil huit cent cinquante-trois, entre: 1<sup>o</sup> M. Jean-Chrysostome SAUCE, fabricant de couleurs, demeurant à Paris, rue de l'Université, 123; 2<sup>o</sup> M. Auguste-Henri-Benoit JACQUES, négociant, demeurant aussi à Paris, rue de l'Université, 123; Que le capital social a été fixé à cent mille francs; Que la signature sociale appartiendra également aux deux associés; Et que le siège de la société sera établi rue de l'Université, 141. Pour copie conforme: A. JACQUES. (5927) Par acte sous seings privés du douze décembre mil huit cent cinquante-deux, enregistré, MM. Julien-Gilles DUTEIL et Thomas-Eugène SAÏN, tous deux employés dans le commerce, demeurant à Paris, le premier faubourg Saint-Denis, 100, le second passage Tivolli, 2. Ont formé entre eux, pour six années entières et consécutives, à da-